

Vingt-troisième session**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA VINGT-TROISIEME SESSION ORDINAIRE
ET REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR**Troisième rapport du Bureau

1. A sa 176ème séance, le 1er novembre 1968, le Bureau a examiné la demande présentée par l'Autriche, la Bulgarie, le Canada, le Ghana, le Guatemala, la Guinée, la Guyane, l'Inde, l'Iran, l'Italie, le Liban, le Pérou, les Philippines, la République socialiste soviétique de Biélorussie, la Somalie, la Suède, le Togo et la Trinité-et-Tobago (A/7225 et Add.1) tendant à ce que soit inscrite à l'ordre du jour de la vingt-troisième session une question nouvelle intitulée "Célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies". Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'inscrire cette question à son ordre du jour et de l'examiner directement en séance plénière.
2. A la même séance, après une déclaration faite par le Secrétaire général concernant l'état de santé du Président de l'Assemblée générale, le Bureau, à la suggestion du représentant de la Suède, a décidé de recommander que l'Assemblée transmette au Président ses meilleurs vœux de prompt rétablissement.
